

DU Odontologie pédiatrique clinique

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUA871 (1ère année) / DUA872 (2e année)

Responsable de l'enseignement : Pr Frédéric Courson

Forme de l'enseignement : en présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Le diplôme universitaire d'Odontologie Pédiatrique a pour objectifs d' :

- Actualiser les connaissances des praticiens à la suite de leur formation pré-doctorale
- Acquérir un niveau de connaissance leur permettant d'en faire leur exercice principal
- Apporter à des praticiens généralistes une compétence supplémentaire dans la spécialité
- Accueillir les confrères étrangers désireux d'acquérir dans notre Université de nouvelles compétences en Odontologie Pédiatrique.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUA871 (1ère année) / DUA872 (2e année)

Calendrier : septembre à juillet

Volume horaire/Rythme : 173 heures de cours + 210 heures de stage (par année) et 14 heures de séminaires/conférences d'actualité

- Jours enseignement théorique** : Lundi et mardi une fois par mois, soit 2 jours / mois
- Jours enseignement clinique** : une vacation clinique hebdomadaire équivalent 1 demi-journée (4h30) , matin ou après-midi (jour variable suivant les services mais très souvent le mercredi)

Module 1

- Enseignements théoriques et de pratique clinique (106 heures)
- Stage hospitalier de stomatologie pédiatrique (210 heures)

Module 2

- Enseignements théoriques et de pratique clinique (67 heures)
- Stage hospitalier dans des services d'odontologie (210 heures)

Séminaires et conférences d'actualité dans les 2 modules (14 heures)

Lieux

- Université de Paris, site Montrouge
- Hôpitaux de l'APHP (Bretonneau-Paris, Louis Mourier-Colombes,

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Le diplôme est constitué d'une formation théorique et clinique. Le cycle d'enseignement universitaire se déroule sur deux ans et il est constitué :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- de 15 séminaires de deux jours consécutifs par mois (8 ou 9 séminaires la première année et 6 ou 7 séminaires la deuxième année).
- de la formation clinique complémentaire d'une demi-journée obligatoire par semaine dans les services hospitaliers est obligatoire sur les deux années.

Certains cours du module I sont communs au Certificat d'Enseignement Supérieur en Odontologie Pédiatrique/Prévention. Toutefois, une inscription complémentaire au CES Pédodontie-Prévention est recommandée pour suivre l'ensemble des cours et parfaire les connaissances théoriques dans la discipline.

CONTENUS PEDAGOGIQUES :

- Prise en charge de l'enfant (anxiété et douleur),
- Méthodes diagnostiques,
- Prévention,
- Thérapeutiques pulpaires et restauratrices sur dents temporaires et permanentes,
- Traumatologie,
- Malocclusions en dentures temporaire et mixte,
- Anomalies de nombre et de structure - héréditaire et acquise,
- Chirurgie chez l'enfant...

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Dr Martin Biosse-Duplan / AL Bonnet / F.Courson / T. Davit Beal / C. Delfosse / A.L. Eijel / A. Nizak / V. Smaïl-Faugeron / Charles Pilipili / V. Smaïl-Faugeron / S. Vital / A. Vanderzwalm

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Admission

- Praticiens titulaires du diplôme d'État de chirurgien-dentiste ou de docteur en chirurgie dentaire
- Médecins titulaires du CES ou du DES de stomatologie
- Collègues étrangers titulaires de diplômes équivalents reconnus et jugés suffisants par le directeur de l'UFR sur proposition du directeur de l'enseignement du DUOPC et du conseil pédagogique

PRÉ-REQUIS

L'accès à ce Diplôme d'Université nécessite **une expérience minimale en odontologie pédiatrique** et l'admission est prononcée sur **un examen du dossier et un entretien pour les titulaires d'un diplôme de la C.E.E.** par le conseil pédagogique du diplôme universitaire et **pour les titulaires d'un diplôme hors C.E.E. d'un examen théorique et/ou pratique en sus de l'examen du dossier et de l'entretien.**

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page
<http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **2250 € par module**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **2250 € par module**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **1125 € par module** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 €/an (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine)

*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.

Date de début de la formation : 26 sept. 2025

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation